



VILLE DE DOLE

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 8 juin 2015

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 34
Nombre de procurations : 0
Nombre de conseillers votants : 33
Date de convocation : 02 juin 2015
Date de publication : 16 juin 2015

Référence

N° 15.08.06.66

Commission

Aménagement de la Ville

Objet

Rapport annuel 2014 sur le prix et la qualité de l'eau potable, ainsi que sur le service public de l'assainissement

Secrétaire de séance

Frédérique DRAY

Rapporteur

Catherine NONNOTTE-
BOUTON

Conseillers présents : M. Jean-Marie SERMIER, Maire,

Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Mme Isabelle MANGIN, M. Philippe JABOVISTE, M. Jean-Philippe LEFEVRE, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, M. Pascal JOBEZ, Mme Sylvette MARCHAND, Mme Frédérique DRAY, M. Sevin KAYI, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PECHINOT, M. Jean-Pascal FICHERE, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Annie MAIRE-AMIOT, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Claire BOURGEOIS-REPUBLIQUE, Mme Isabelle VOUTQUENNE, Mme Esther SCHLEGEL, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Laetitia CUSSEY, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Claude WAMBST, Mme Françoise BARTHOULOT, M. Ako HAMDAOUI, Mme Phanie BOUVRET-MAIRE, M. Alain VUILLAUME, M. Jean BORDAT

Conseillers absents en cours de séance :

Alexandre DOUZENEL (DCM 15.08.06.51) ; Françoise BARTHOULOT (DCM 15.08.06.59) ; Gilbert CARD (DCM 15.08.06.66-67-68) ; Jean-Claude WAMBST (DCM 15.08.06.67) ; Mathieu BERTHAUD (DCM 15.08.06.80)

Conformément à la loi n°95-101 du 2 février 1995 et au décret 95-635 du 6 mai 1995, tout Maire ou Président d'un établissement public de coopération intercommunale est tenu de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau potable et de l'assainissement dans les 6 mois qui suivent la fin de l'année. Ce rapport présente les renseignements techniques, statistiques et descriptifs sur l'évolution et le fonctionnement des installations.

Les points essentiels du rapport qui vous a été transmis sont fondés sur les éléments donnés par Lyonnaise des Eaux France, société fermière de la Ville de Dole (I), et par la Société SOGEDO, société fermière de Goux (II) : Les éléments principaux d'évolution sont les suivants :

I - VILLE DE DOLE

A- DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

- La production d'eau a subi une légère hausse entre 2013 et 2014 (+0.6%)
- Les apports d'eau extérieur (SIE de la région de Dole) sont également en légère hausse (+ 6.7 %)
- Le nombre de clients raccordé est par contre en baisse (- 0.8 %)

B- L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

1/ DELEGATION DE SERVICE PUBLIC : TRAITEMENT DES EFFLUENTS

L'ensemble des eaux usées de la Ville de Dole et des communes suivantes : AUTHUME, BAVERANS, BREVANS, CHOISEY, CRISSEY, VILLETTE les DOLE, Syndicat de la Vèze sont traitées par la station d'épuration située rive droite du Doubs dite « de CHOISEY ». Le volume des eaux traitées est en baisse (- 12.4 %)

2/ DELEGATION DE SERVICE PUBLIC : COLLECTE DES EFFLUENTS

Cette délégation comporte les ouvrages suivants :

- Poste de relèvement et refoulement : 19
- Réseaux de collecte : 183 711 ml (175 652 ml en 2009)
- Déversoirs d'orage : 43
- Bassins de pollution : 26

Le volume des eaux collectées est en hausse également (+ 10,3 %)

II - COMMUNE DE GOUX

L'ASSAINISSEMENT

Le réseau d'assainissement de la commune de Goux comprend 134 abonnés pour une population d'environ 316 habitants. La commune de Goux a choisi d'acheminer et de traiter ses eaux usées sur la commune de Villette les Dole.

Les volumes assujettis à l'assainissement sont relativement constant (entre 11 000 et 12 000 m³ environ).

A noter toutefois, la forte présence d'eaux claires parasites.

Vu l'avis favorable de la Commission « Aménagement de la Ville » du 3 juin 2015,

Le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents :

- **PREND ACTE** du rapport annuel 2014 ci-annexé, sur le prix et la qualité de l'eau potable, ainsi que sur le service public de l'assainissement délivré par la Lyonnaise des Eaux pour la Ville de Dole,
- **PREND ACTE** du compte rendu technique et financier annuel 2014 ci-annexé, concernant l'exploitation du réseau d'assainissement assuré par la société SOGEDO pour la commune associée de Goux.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- ♦ Pilotage et Coordination
- ♦ Pôle Moyens et Ressources/Finances
- ♦ Trésorerie Principale
- ♦ Direction des Services Techniques
- ♦ Mairie Annexe de Goux

*Fait à Dole, le 15 juin 2015
Pour extrait certifié conforme,
Le Député-maire,*

Jean-Marie SERMIER
(JURA)

